

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 5.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 31 JANVIER 1878

## NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME cette année un magnifique

PORTRAIT DE  
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer un superbe

## LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

## Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABBONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

## AVIS IMPORTANT !

Bon nombre de nos abonnés, oubliant que M. Geo. E. Desbarats a laissé notre établissement il y a plus d'un an, continuent de lui adresser des lettres qui nous sont destinées. Cette erreur de leur part est cause de retards qui leur sont aussi préjudiciables qu'à nous. Nous prions donc ceux qui nous écrivent au sujet de *L'Opinion Publique*, du *Canadian Illustrated News*, du *Mechanics' Magazine* ou pour toute autre affaire, de vouloir bien adresser leurs lettres comme suit : "A la Compagnie Burland-Desbarats, Montréal."

## SOMMAIRE

L'union des partis. par A. B. Longpré.—Histoire des institutions de bienfaisance et d'éducation du Canada. par L. O. D.—Impressions littéraires. par Saint-Julien.—Nos gravures : Chacun pour soi : Carnaval au Skating-rink de Québec.—Correspondance de Rome sur le Pape. par X.—Une réunion à Paris.—Mémorial nérologique.—Gazette des Tribunaux : Un vieillard de quatre-vingt-trois ans devant le jury.—Choses et autres.—Recettes utiles.—Poésie : A J.-Napoléon Bureau. écrivain, avocat, etc., aux Trois-Rivières. par Benjamin Sulte.—Nos enfants. par ZZZ.—Les deux tracés.—Les femmes.—Une fille laide (suite et fin).—Faits divers.—Bibliographie.—Revue de la semaine.—Les échecs.—Le jeu de dames.

GRAVURES : Chacun pour soi : Soliman Pacha saluant les blessés ; Plevna après la reddition ; Le roi Alphonse XII et sa fiancée, l'infante Rosa Mercedes ; Humbert Ier, roi d'Italie, et la reine Marguerite, son épouse ; Québec : Le dernier carnaval au Skating Rink.

## L'UNION DES PARTIS

Rarement paroles politiques ont eu un retentissement, dans notre Province, pareil à celui qui a suivi le discours prononcé à Saint-Lin par l'hon. M. Chapleau. La presse l'a commenté, même dans les parties les plus reculées de la Confédération. On l'a publié en entier et republié. On y aurait même ajouté un supplément imaginaire, suivant certaines affirmations qui, immédiatement contredites, ont failli faire prendre aux cheveux des journalistes autrefois amis.

Il y a, dans cet émoi général, plus qu'un fait ordinaire, et l'éloquence même du jeune et brillant Secrétaire-provincial ne suffit pas pour l'expliquer. Son discours paraissait répondre à un vague sentiment dont personne ne se rendait exactement compte, et qui, pourtant, agitait tous les esprits—à un besoin confus, mal défini, ignorant encore sa propre nature et ses aspirations.

Après le discours, les esprits ont semblé subitement soulagés. Tout le monde s'est dit : Enfin, nous y voilà ; nous l'avons le mot de l'énigme, l'explication de nos agitations intérieures : ce qu'il nous faut, c'est l'union des partis ! Et, sur cet air-là, il s'est exécuté, dans notre bonne Province, une immense sarabande. Le journaliste conservateur a couru embrasser son confrère de vis-à-vis ; le libéral a sauté au cou du conservateur ; des citoyens qui étaient en délicatesse politique depuis des années, se sont donné de chaudes poignées de mains ; on a même vu, *risum tenentis*, des messieurs de la *Minerve* et du *National* mêler quelques larmes d'attendrissement "dans des coupes de cristal."

Puis, tout à coup, le discours du même M. Chapleau, prononcé à l'avenir, a éclaté comme une bombe au milieu de la joie générale. On s'est regardé avec découragement. On a retiré peu à peu une main déjà tendue. On a fini par une grimace de la souris commencée. Certains journaux frondeurs sont venus mettre le comble au désarroi, les uns en se moquant brutale-

ment de l'union des partis, les autres en en démontrant, d'une manière irréfutable, l'impossibilité. Alors, les réconciliés d'un jour se sont séparés avec des soupirs et en se disant : Hélas ! nous nous sommes trompés : ce n'est pas cela qu'il nous fallait : l'union des partis est une chimère.

Et ils avaient raison : ce n'est pas cela qu'il leur fallait, ce n'est pas cela qu'il nous faut.

Qu'est-ce donc alors ?

Ce qu'il nous faut, nous voudrions qu'une voix plus autorisée, plus puissante que la nôtre le criât du fond du golfe au lac Saint-François. Ce qu'il nous faut, c'est : pas de haine ; pas de mépris les uns pour les autres ; un peu d'affection et de bon vouloir.

Soyons conservateurs, soyons libéraux, c'est dans l'ordre ; mais estimons-nous du moins pour ce que nous valons. Que le journaliste libéral combatte les idées du journaliste conservateur, c'est bien ; mais s'il le rencontre ensuite quelque part, qu'il lui tende une main franche et loyale. Si l'écrivain conservateur mentionne le nom de son confrère libéral, qu'il s'efforce de ne pas y ajouter l'épithète de voleur, fourbe, menteur ; qu'il malmène les opinions, mais qu'il respecte celui qui les professe. Que le rédacteur libéral se persuade que son adversaire politique n'est pas précisément un être arriéré, encrouté, un fossile ; qu'il se répète, de temps en temps, que son voisin le vaut peut-être du côté de l'intelligence comme sous les autres rapports. S'il ne peut parvenir à s'en convaincre, du moins qu'il ne fasse pas parade de son incrédulité. Que le citoyen qui va enregistrer son vote pour un candidat, dépouille, en présence de celui qui va déposer le sien pour le candidat opposé, cet air cassant, cette morgue hautaine ; qu'on vote bravement l'un contre l'autre, mais qu'on le fasse avec politesse et urbanité. Puisqu'il est nécessaire qu'il y ait différents candidats, n'est-il pas inévitable qu'il y ait des électeurs différents ? Souffrons gaiement ce que nous ne pouvons empêcher.

Voilà ce qu'il nous faut, à nous Français du Canada ; il faut nous aimer, nous aider, nous unir ;—non pas dans un esprit d'agression contre nos voisins d'origine britannique ; non, car ceux-là aussi il faut les aimer ; ils ont la même patrie que nous ; ils sont nos concitoyens, nos compatriotes. Imitons-les eux-mêmes ; reproduisons en nous cet esprit de corps qui les distingue et les porte à se prêter aide et secours. Que chacune des races qui composent notre pays conserve ses traits caractéristiques, ses qualités distinctives. Qu'elles concourent toutes dans la féconde rivalité du travail, de l'industrie, de l'intelligence. De l'union de ces éléments divers, se complétant l'un par l'autre, se formera graduellement une nation saine, vigoureuse, qui excluera du caractère national la monotonie des peuples vieilliss.

A la philosophie, à la prévoyance de l'Écossais, à l'esprit pratique de l'Anglais, à l'éloquence instinctive de l'Irlandais, tâchons d'associer ces qualités de nos ancêtres que Châteaubriand, dans un parallèle entre les caractères nationaux anglais et français, définit ainsi : "Cette sociabilité qui nous distingue, ce commerce charmant, facile et rapide des intelligences, cette absence de toute morgue et de tout préjugé, cette inattention à la fortune et aux noms, ce nivellement naturel de tous les rangs, cette égalité des

"esprits qui rend la société française incomparable, et qui rachète nos défauts."

Mais surtout, et avant tout, Canadiens-français, aimons-nous les uns les autres, et, si nous ne pouvons y parvenir toujours, du moins ne nous laissons jamais.

A.-B. LONGPRÉ.

## Histoire des Institutions de Bienfaisance et d'Éducation du Canada

PAR STANISLAS DRAPEAU

Nous avons reçu le premier volume de cet ouvrage, depuis longtemps promis. Ce serait, relié, un livre magnifique. Il est imprimé avec luxe, orné de gravures et de dessins de différentes couleurs. Ce sera un livre agréable à voir et à garder, et précieux à consulter.

Le sujet est éminemment national.

Qui n'aime à lire et à relire l'histoire patriotique des grandes choses accomplies par nos maisons d'éducation et de charité ?

M. Drapeau a écrit ce livre avec son cœur, son patriotisme et sa foi : les sentiments et les pensées sont dignes du sujet. Mais le style laisse à désirer ; il ne vaut pas le fond et n'a pas l'élégance et la pureté de l'impression. M. Drapeau a l'imagination, le feu, la vivacité et l'élévation d'idée et de sentiment du littérateur ou de l'orateur ; il n'en a pas la correction, l'élégance, la précision et la sobriété d'expressions. Il devrait s'appliquer à réformer son style et son langage. Il est vrai que tous, plus ou moins, nous péchons sous ce rapport, dans notre pays, mais M. Drapeau pèche plus que bien d'autres.

Nous admirons M. Drapeau, dont personne ne peut contester l'esprit d'entreprise, le patriotisme, l'activité et l'intelligence, et si nous nous permettons de mêler la critique aux éloges que nous lui adressons, c'est dans son intérêt comme dans l'intérêt de notre littérature.

Toutefois, chacun se fera un devoir d'avoir dans sa bibliothèque l'ouvrage de M. Drapeau ; jeunes et vieux y trouveront une lecture aussi intéressante qu'instructive.

\* \*

La Cour Suprême siège en ce moment à Ottawa. Les juges Richards, Strong, Taschereau, Fournier et Henry sont sur le banc ; le juge Ritchie est absent.

Deux causes surtout y excitent l'intérêt et la curiosité : la contestation de l'élection de l'hon. M. Laflamme et celle de M. Langevin.

M. Girouard, l'appelant, conduit sa cause, mais ne plaide pas ; il est représenté par M. Davidson, de Montréal, et M. Dalton McCarthy, l'une des étoiles du barreau d'Ontario, et l'espoir du parti conservateur. C'est un homme jeune encore, petit de taille, maigre, brun, pâle, beaucoup de cheveux et peu de barbe. Successeur de l'hon. Hylliard Cameron dans la représentation du comté de Cardwell, il promet de remplacer dignement cet homme distingué. C'est un excellent orateur.

M. Davidson a ouvert la cause par une plaidoirie habile et savante qui a duré près de deux jours. M. Davidson ne parle pas aussi facilement que d'autres, mais aussi il ne parle pas un langage ordinaire ; il présente ses pensées, ses arguments sous une forme condensée, substantielle et logique. Il s'est appliqué à démontrer que la preuve faite par M. Girouard, dans